

MESSES A VENIR

Du Lundi 19/12 au vendredi 23/12

Lundi	9h00	Collégiale N.D.
Mardi	9h00	Collégiale N.D.
Mercredi	19h30	Collégiale N.D. ^{2/}
Jeudi	9h00	Collégiale N.D.
Vendredi	9h00	Collégiale N.D. ^{1/}

HORAIRES DES MESSES DE NOËL

Samedi 24/12	18h	Collégiale N.D. de Poissy
	18h	église Ste Anne de Poissy
	20h	église St Louis de Beauregard
	20h	Collégiale N.D. de Poissy
	23h	église St Nicolas de Villennes*
Dimanche 25/12	10h	église St Nicolas de Villennes
	11h	Collégiale N.D.

^{1/} Adoration après la messe

^{2/} Vêpres à 19h10

* 22h30 : Chants de Noël

Du lundi 26/12 au dimanche 1^{er}/01

Lundi	9h00	Collégiale N.D.	Samedi 31/12	18h30	église Ste Anne de Poissy
Mardi	9h00	Collégiale N.D.			
Mercredi	19h30	Collégiale N.D. ^{1/}	Dimanche 01/01	10h00	église St Nicolas de Villennes
Jeudi	9h00	Collégiale N.D.		11h00	Collégiale N.D. de Poissy
Vendredi	9h00	Collégiale N.D. ^{2/}		11h30	église St Louis de Beauregard
				18h30	Collégiale N.D. de Poissy ^{3/}

^{1/} Vêpres à 19h10

^{2/} Adoration après la messe. Fête de la Ste Famille

^{3/} Animée par Chœur et Jeunes

Du lundi 2/01 au dimanche 8/01

Lundi	9h00	Collégiale N.D.	Samedi 07/01	18h30	Ste Anne de Poissy ^{3/4/}
Mardi	9h00	Collégiale N.D.		18h30	Médan
Mercredi	9h00	N.D. Compassion ^{1/}	Dimanche 08/01	9h30	Collégiale N.D. de Poissy
	19h30	Collégiale N.D. ^{2/}		10h00	église St Nicolas Villennes ^{3/}
Jeudi	9h00	Collégiale N.D.		11h00	Collégiale N.D. de Poissy ^{3/}
Vendredi	9h00	Collégiale N.D. ^{1/}		11h30	St Louis de Beauregard ^{3/}
Samedi	9h30	N.D. Compassion ^{1/}		18h30	Collégiale N.D. de Poissy

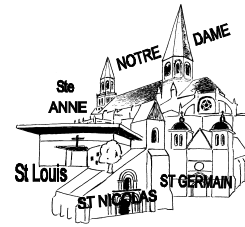
^{1/} Adoration après la messe ^{2/} Vêpres à 19h10 ^{3/} Messe familiale ^{4/} Présence de Foi et Lumière

CALENDRIER

Dimanche 18/12	17h00	CELEBRATION DE RECONCILIATION, à la Collégiale N.D.
Mardi 20/12	20h15	GOUTER ET PARTAGER LA PAROLE, halte spirituelle Ignacienne, au presbytère
Mercredis 21/12 et 03/01	9h/11h	MATINEE CARTONNAGE, au presbytère
Vendredi 23/12	10h30	CHANTER NOËL, sur le marché (Place de la République) avec le groupe "Chrétiens ensemble". (Répétition dimanche 18/12 au Temple 31 av. des Ursulines)
Vendredi 6/01	20h30	ADORATION (1 ^{er} vendredi du mois), Chapelle de la Compassion
Samedi 7/01	13/18h	GRUPE DE PRIERE "AMOUR ET PARTAGE", église St Louis de Beauregard

LA VIE DES CHRETIENS DE NOTRE PAROISSE

NOUS ONT QUITTES: Paulette FROGET-COLLET – Simone DEVIENNE – Jean-Marc DUSSEAU



LE LIEN

14 avenue du Cep - 78300 POISSY
 ☎ 01-39-65-01-82 Fax : 01-30-65-00-82
 e-mail : povime@paroisse-poissy.com
 Site internet : http://www.paroisse-poissy.com

Dimanche 18 décembre 2016 - n°16 - 2016/2017
 4^{ème} dimanche de l'Avent Année A

Noël

Vous souhaitez partager le **REPAS DE NOËL, LE 24 DECEMBRE DE 21H30 A 23H30 AU PRESBYTERE ?**

⇒ **Inscrivez-vous auprès du Réseau au 06 22 26 88 08 avant le 21 décembre.**

Idee de CADEAU DE NÖEL : un petit livre qui parle de notre paroisse.

"Vers des paroisses plus fraternelles. Les plus fragiles au cœur de la communauté chrétienne". D'Etienne Grieu et Vincent Lasceve. Postface de Mgr Jean-Charles Descubes.

Comment faire de nos églises des signes de fraternité qui rayonnent pleinement de l'amour du prochain, en particulier des plus fragiles ? A la suite de Diaconia 2013, plusieurs paroisses ont expérimenté combien l'ouverture aux personnes en situation précaire apportait un plus pour toute la communauté.

EN VENTE CES JOURS-CI A LA LIBRAIRIE DU PINCERAI A POISSY (9,5€)

Bon Noël

хорошее рождество

hyvä joulu

טוב חג מולד

عيد الميلاد

bene Nativitatis

tốt Giáng sinh

Good Christmas

καλά Χριστούγεννα

अच्छा क्रिसमस

31 décembre

VENEZ FETER AVEC NOUS LE REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE ★

Samedi 31 décembre à partir de 20h, à la salle Saint Nicolas de Villennes

Chacun apporte s'il le peut un plat festif à partager

(entrée, ou plat ou fromage ou dessert) et une boisson.

Co-voiturage possible, tél : 06 22 26 88 08 ou accès

par le train, gare de Villennes.



ADORATION, pour ceux qui veulent finir et commencer l'année en présence du Seigneur, Chapelle Notre-Dame de Compassion de 22h30 à minuit et demi.

QUATRE DIMANCHES POUR PREPARER LA CRECHE A LA MAISON...Suite

Installer la crèche familiale, c'est permettre à chaque membre de la famille de se préparer à accueillir le Christ à Noël. Les textes des trois dimanches de l'Avent y ont aidé. Reste ce dernier dimanche.

Les animaux ont invité à vivre en paix et les santons à représenter l'infinie diversité de l'humanité : "*La création tout entière soupire et souffre les douleurs de l'enfantement*" (Romains 8,22). Alors tout est prêt pour le quatrième acte.



Joseph et Marie...

L'évangile de Luc présente l'attente de Noël selon le point de vue de Marie (annonciation par Gabriel, visitation à Elisabeth, gestes maternels pour emmailloter et coucher l'enfant...).

On pourrait oublier Joseph, s'il n'était nommé pour justifier le voyage à Bethléem et si les bergers ne l'avaient aperçu près de Marie. Pour Luc, Joseph est presque superflu.

Il n'en est pas de même pour l'évangile de Matthieu qui accompagne dorénavant la nouvelle année liturgique. Joseph y tient une place bien plus importante. Pourquoi ? Matthieu écrit pour les communautés chrétiennes encore proches du judaïsme de leur origine. Dans cette culture, la filiation n'est pas donnée par la mère mais par le père.

Pour s'en convaincre, il faut relire la généalogie de Jésus présentée par Matthieu au début de son évangile : tel homme *engendra* tel homme qui *engendra* tel homme etc... Par incidence, il nommera telle ou telle femme.

Mais la formule change quand on arrive à Joseph : "*Jacob engendra Joseph, époux de Marie de laquelle a été engendré Jésus*" (Matthieu 1,16). L'engendrement virginal est ainsi bien signifié.



La différence entre Luc et Matthieu est encore plus explicite avec la proclamation évangélique de ce 4^e dimanche : il s'agit de l'annonce faite à Joseph.

Ici point de Gabriel, mais un ange anonyme pendant le sommeil. Le Messie doit être *Fils de David* : Joseph est dans cette lignée royale. Aussi Joseph est-il fortement invité à "adopter" l'enfant de Marie, et donc à ne pas renvoyer une femme portant un enfant on ne sait de qui. Telle est encore la loi juive actuelle : le mari seul peut renvoyer son épouse, même pour un motif bien moins grave. C'est aussi Joseph qui doit donner le nom de l'enfant : Jésus.

Il est donc temps de placer dans la crèche ceux dont l'évangile nous parle aujourd'hui : Joseph et Marie.

Encore un peu de patience avant de déposer l'enfant entre Joseph et Marie. Tout est maintenant prêt : le décor minéral et végétal, le monde animal, les créatures humaines. Joseph et Marie, tout proches comme l'âne et le bœuf, sont comme eux prêts à reconnaître en l'enfant de la mangeoire Dieu-Sauve, Jésus le Seigneur.